



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU COMITE D'EURE ET LOIR (28) JEUDI 10 DECEMBRE 2020 A 10 H**

En raison de l'épidémie du coronavirus, et l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020, ce Conseil d'Administration s'est tenu en huis clos via visio-Conférence (ZOOM) le **Judi 10 Décembre 2020 à 10 h**

Les dispositions dérogatoires et exceptionnelles servent de base à la validité des délibérations.

PRESENTS :

MEMBRES :

- Madame Claude **Eschmann** - Présidente
- Monsieur Jacques **Dautreme** - Vice Président
- Monsieur Michel **Buon**
- Mme Christine **Vougier**
- Madame Véronique **Chapet**
- Monsieur Philippe **Lelong**
- Monsieur Jean-Pierre **Lehot** – Représentant du Bureau National LCC
- Monsieur Laurent **Kiriazopoulos**

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

- Madame Anne **Bordet**
- Monsieur François **Rouits**
- Monsieur **Hano** – Chercheur représentant l'ASUC

ABSENT :

ASSISTAIENT EGALEMENT :

- Mr Dominique **Paris** (Bénévole yoga)
- Mr Patrick **Dall Olmo** (Bénévole site web comité et page facebook)
- Mr Michel **Lecourt** (futur Trésorier)
- Mme Marguerite **Morais** – Comptable
- Mme Véronique **Coupey** - Coordinatrice

La séance est ouverte, le quorum étant atteint, **8 Membres présents**



Les comptes 2019 du Comité d'Eure et Loir (28) de La ligue Contre le Cancer ont été certifiés sans réserve par FITECO – 8 rue Claude Bernard – BP 30364 – 28007 CHARTRES cedex

Mme la Présidente souhaite la bienvenue aux Membres présents.

Comme il en a été demandé lors du Conseil d'Administration du 29 septembre dernier, chaque Membre a reçu ce projet de procès-verbal par mail.

- Mme Eschmann a reçu le 23 octobre dernier un courrier de démission de Mme Francine DESERT de son mandat d'Administrateur au sein de notre Conseil d'Administration. Le texte est le suivant :

« Madame la Présidente, Je vous informe par ce courrier de ma décision de démissionner du poste de bénévole ainsi que du poste de conseil d'administration que j'occupe au sein de votre association. Cette décision est activée par nos nouvelles activités et prend effet immédiatement. Je souhaite une très bonne continuation à votre association. Je vous prie de croire Madame en l'expression de mes sentiments distingués »

- Mme Eschmann a reçu le 7 décembre dernier par mail la démission de Mr Hano de son mandat d'Administrateur au sein de notre Conseil d'Administration avec effet immédiat. Il souhaite se consacrer à ses activités de recherche dans la mesure où ces dernières l'éloignent de plus en plus souvent de Chartres.

Ces décisions seront validées à notre prochaine Assemblée Générale.

1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 29/09/2020

▲ Il n'y a pas d'opposition, le PV est approuvé à l'unanimité

2 PRESENTATION de Monsieur Michel LECOURT – Candidat au poste de Trésorier

Monsieur Michel LECOURT a été Expert-Comptable et est à présent en retraite, il accepte de devenir Trésorier du Comité et Membre du CA.

Cette décision sera validée lors de notre prochaine assemblée générale.

Mr Lecourt s'est entretenu avec Mr Lelong et Mme Eschmann en début de réunion

3 COMPTE-RENDU FINANCIER (Ressources/Emplois) au 30 Novembre 2020 (CER en annexe)

Compte-rendu de Mme Marguerite MORAIS

Au 30/11/2020 les soldes bancaires au Crédit Agricole étaient de :

- ➔ compte courant : 162.765.86 €
- ➔ Compte sur livret : 100.814.21 €
- ➔ Livret A Association : 80.391.04 €
- ➔ Dépôt à terme à échéance du 6/01/2021 : 40.000 €

Au 30/11/2020 n'ont pas été facturés par la Fédération Nationale 7.164 € (programme « marketing » accepté)

Du 1 ^{er} janvier au 30 novembre 2020	2019	2020
Dons et Cotisations	79.985 €	86.044 €
Nombre d'Adhérents	1.266	1.252
Mécénat	15.225 €	8.250 €
Manifestations organisées à notre profit	36.221 €	24.201 €
Quêtes décès	18.734 €	17.422 €
Legs et assurances vie	156.151 €	16.576 €
Subventions reçues des Communes	8.023 €	7.879 €
Secours aux Malades	11.033 €	7.001 €

- **REGLEMENT COMPTABLE** : La mise en place du nouveau règlement comptable numéro 2018-06 est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2020.
- La cotisation statutaire sera ventilée pour 2020 ; nous attendons de la Fédération Nationale la clé de répartition.
- **ABANDON de FRAIS 2020** : demande a été envoyée à tous les Membres et Bénévoles le 20 novembre afin de nous communiquer leur tableau au plus tard le 15 décembre 2020 pour pouvoir bénéficier d'un reçu fiscal dont le taux cette année est de 0.319 € du kilomètre
- **VALIDATION** : le calcul du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées a été modifié ; Il sera au 1^{er} janvier 2020 de 362.331.49 € contre 282.739.97 € selon l'ancienne méthode

4 SUBVENTIONS 2020 POUR LA RECHERCHE

Suite à la **Conférence de Coordination Interrégionale Grand-Ouest** du 15 octobre dernier à Tours en visio-conférence : **62 dossiers pour un montant total de 1 404 745 €** ont été pourvus considérant ces projets comme de nature à faire progresser la recherche scientifique.

Le Comité 28 propose de financer 3 projets de recherche fondamentale :

Notre Comité accorderait 30.000 € ainsi répartis :

10.000 €

Mme Béatrice VALLEE

(Directeur du Service Mme Eva Jakab Toth)

Centre de Biophysique Moléculaire – UPR 4301

CNRS – Rue Charles Sadron – 45071 ORLEANS cedex 02

« Etude fonctionnelle de LIMK2-1, une nouvelle isoforme atypique de LIMK2 : évaluation de son impact en oncologie sur l'ostéosarcome »

10.000 €

Mme Célia BONNET

(Directeur du Service Mme Eva Jakab Toth)

Centre de Biophysique Moléculaire

CNRS – Rue Charles Sadron – 45071 ORLEANS cedex 02

« Quantification du zinc in vivo pour la détection précoce de l'adénocarcinome du pancréas par IRM et TEMP »

10.000 €

Mr Jean-François DUMAS

(Directeur du Service Mr Christophe Vandier)

INSERM UMR 1069 – Université de Tours

Laboratoire Nutrition, Croissance et Cancer

Bâtiment Dutrochet – Faculté de Médecins

10, Boulevard Tonnelé

37032 TOURS

« Rôle des cardiolipines dans la réponse des cellules cancéreuses mammaires aux thérapies anticancéreuses »

▲ **les Membres du Conseil VALIDENT ce programme « RECHERCHE REGIONALE 2020 »**

▲ **les Membres du Conseil DECIDENT d'allouer également la somme de 5.000 € pour le Projet « Enfants, Adolescents et Cancer »**

Notre Comité financera la RECHERCHE 2020 à hauteur de 35.000 €

5 PROJET DE BUDGET POUR 2021 (en annexe)

Ce projet de budget 2021 a été établi par Mr Lelong et est en annexe

Concernant les soins de supports le prévisionnel pour 2021 serait de 104.481 €, à savoir :

ETABLISSEMENT HOSPITALIER	DENOMINATION SUBVENTION	MONTANT ANNUEL	NOMBRE HEURES	COUT HORAIRE
---------------------------	-------------------------	----------------	---------------	--------------

SOCIO-ESTHETIQUE = 78.171 €

HOPITAL du COUDRAY	PROGRES (anciennement AERAO)	11.520 €	384	30 €
HOPITAL du COUDRAY	PROGRES	18.000 €	720	25 €
HOPITAL PRIVE E & L	Mme Valengin	19.200 €	640	30 €
HOPITAL PRIVE E & L	HOPITAL PRIVE E & L (Mme Dombarthoumieu)	7.200 €	288	25 €
HOPITAL de CHATEAUDUN	Association Oncologie	8.625 €	345	25 €
HOPITAL de DREUX	Mme Valengin	6.426 €	238	27 €
COREL	Mme Lemaître	7.200 €	288	25 €
		78.171 €		

SOPHROLOGIE = 12.350 €

HOPITAL du COUDRAY	PROGRES	6.600 €	264	25 €
HOPITAL PRIVE E & L	HOPITAL PRIVE E & L	5.750 €	230	25 €
		12.350 €		

YOGA = 1.600 €

HOPITAL du COUDRAY	PROGRES	1.600 €	64	25 €
--------------------	---------	---------	----	------

GYM ADAPTEE = 11.700 €

LUISANT	EPGV CODEP 28	2.700 €	54	50 €
VOVES	EPGV CODEP 28	4.500 €	90	50 €
LURAY-DREUX	EPGV CODEP 28	4.500 €	90	50 €
		11.700 €		

DANSE = 660 €

SALLE DE DANSE CHARTRES	ATELIER DE DANSE Catherine Germain	660 €	22	30 €
-------------------------	------------------------------------	-------	----	------

6 COMPTE-RENDU DES REUNIONS

→ BENEVOLE ACCOMPAGNANT « MALADES » le 19/10/2020

Mme Couppey a reçu Anne Bordet venue lui présenter une amie Mme Sandra Palazzini qui souhaite s'investir auprès des Malades. Elle désire avoir un échange amical téléphonique ou physique auprès des Malades, en aucun cas un accompagnement « psychologique ». Elle a déjà contacté des Malades

→ ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LIGUE NATIONALE le 30/11/2020 visio conférence (CR en annexe)

Ce La réunion s'est tenue à distance de 14 h à 18 h et Mme Eschmann y a participé

L'ordre du jour était le suivant :

1. Excuses des membres empêchés et détermination du nombre de membres présents et représentés.
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2019 à Toulouse.
3. Allocution du Président.
4. Présentation des rapports annuels 2019.
5. Présentation des rapports financiers 2019 et des budgets 2020.
6. Présentation du projet d'annulation de résolutions de l'AGO2015 concernant la création d'une Fondation RUP abritante.
7. Présentation du changement d'assiette de la cotisation du Siège versée par les comités départementaux.
8. Vote sur les résolutions.
9. Élections au Conseil d'Administration national :

- Collège des personnalités qualifiées – validation d'une cooptation.
 - Collège des Comités départementaux (1 poste à pourvoir).
10. Questions diverses. CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – 18h

DEMI-JOURNEES « REGIONALES » PAR VISIOCONFERENCE le 19/11/2020

Les délégations DAF et Audit Interne ont organisé 2 demi-journées (*sur l'application sur 2020 de la réforme comptable 2018-06 obligatoire à la Ligue*) destinées au Trésorier, Comptable du Comité et salarié. 86 comités ont participé à la session **Audit** de l'après-midi)

Mme Morais a assisté à la séance du matin :

- application sur 2020 de la réforme comptable 2018-06 obligatoire à la Ligue. Les points comptables et financiers ont été abordés, notamment les nouvelles règles fixées par le nouveau CRC 2018-06 applicable au 1^{er} janvier 2020.

La séance de l'après-midi a été suivie par Mme Morais et Mme Couppey :

- Intervention de Mr Axel Kahn, Président de la Ligue Nationale contre le cancer
- Introduction de Jacques Fatou, président du comité d'audit
- Le ratio de la vertu : missions sociales sur total des emplois et son exercice d'application avec résolution
- Le support de présentation de la VP Catherine Simonin sur le projet de nouvelle convention legs, donations et assurances-vie
- tenue des CA, cartographie des risques des comités, DLI et EDT
- Le support de présentation du président du comité d'audit sur les ressources, concertations et réserves
- La note méthodologique diffusée à tous les comités le 24 février 2020 à la suite de sa présentation par J Fatou à la journée des trésoriers et CAC de comité du 4 février à Paris
- la note sur la déclaration des liens d'intérêts, son guide pratique de mise en œuvre de la procédure de 2017 et la fiche de déclaration vierge
- la procédure EDT de 2004.
- la note de 2013 sur les réserves.

Synthèse de Mme Morais :

- Application du nouveau plan comptable
- L'annexe des comptes va être renforcée
- Dorénavant les « abandons de frais » seront comptabilisés dans les différents postes de charges concernés, auparavant ils étaient au pied du compte « emplois-ressources »
- Nécessité de valoriser les heures de bénévolat
- Etendre les répartitions analytiques sur les comptes de charges, ceci dans le but d'améliorer notre ratio des missions sociales
- Rappel des règles de délivrance des reçus fiscaux dans le cadre des quêtes décès.
- Missions sociales (*en annexe la définition des missions sociales*) elles sont de 4 ordres :
 - Prévention
 - Actions en direction des Malades
 - Recherche
 - Actions auprès des professionnels de santé et autres publics
 En 2019 le Comité affichait 75 % contre 62 % en 2018
- Legs, donations et assurances vie : projet d'une nouvelle convention de répartition : les frais seront de 4 % retenus par la Fédération et le solde sera réparti à raison de 50 % pour les Comités et 50 % pour le siège. C'est un projet qui ne pourra s'appliquer qu'à partir de janvier 2022 si il est voté et approuvé lors de l'AG nationale de juin 2021
- Tenue des Conseils d'Administration :
 - 4 dans l'année
 - Mandats : après le 1^{er} mandat 2 renouvellements, soit au total 18 ans
 - Si 4 absences non justifiées : l'Administrateur peut-être exclu

- Les Comités ont des statuts et un règlement intérieur, en cas de litige ce sont les statuts qui prévalent
- Réserves : celles-ci devraient être entre 6 et 12 mois. Notre Comité affiche 15 mois
- Lors de sa présentation, Mr le Président Axel Kahn a rappelé que les Comités ne devraient pas, uniquement, subventionner la recherche par l'attribution de legs, assurances vie...mais également par les dons.

→ **CDU 06/10/2020** (CR en annexe)

- Mme Christine Vougier nous fait part de son compte-rendu
- Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la réunion de la CDU prévue en décembre est annulée. Les salles de réunions ne permettant pas d'atteindre les 8m2 par personne . Un bilan sera fait de cette année 2020 fin janvier/début février, si le contexte sanitaire le permet.

→ **REMISE DE CHEQUE LA CHARTRAINE le Samedi 19/12/2020**

En raison de la crise actuelle, la remise de chèque d'un montant de 15.305 € se ferait le 19/12/2020 à 11 h au Comité en petit Comité : Mr Levoye, Mme Eschmann, Harmonie Mutuelle, Sixense et la Poste

→ **PRISE DE RENDEZ-VOUS COREL et HOPITAL DU COUDRAY le 13/01/2021**

Afin de faire le point sur nos subventions accordées, la visite aux malades, la visibilité de notre Comité auprès des Malades, Mme Christine Vougier et Mme Véronique Couppey ont sollicité 2 demandes de rendez-vous à :

- Mme Fouju, Mme Rajpar et Mme Megret de l'Hôpital du Coudray
- Mme Bonnet du COREL (service encadrement)

7 BILAN 2020 OPERATIONS « OCTOBRE ROSE » (article en annexe)

En raison de l'épidémie du coronavirus et des mesures de précaution, plusieurs manifestations pour « octobre rose » ont été annulées ou maintenues dans des cadres différents,

cela « rapporterait » la somme de : 39.000 € environ

- SUBVENTION CAISSE d'EPARGNE : **1.000 €**
- PISCINE ST REMY SUR AVRE : **481 €**
- KIABI **6.325.85 €** (dont Chartres : 3.413.59 €)– (Dreux : 1.948.65 €) – (Châteaudun : 963.61 €)
- PISCINE des VAUROUX soirée rose du 2/10 : **500 €**
- OPERATION « OCTOBRE ROSE » en remplacement du Concert du Coudray : **7.670 €**
- MATCH de BASKET du 13/10 : **400 €**
- MARCHE ROSE à DREUX (organisée par la ville de Vernouillet et Dreux) : **2.915.80 €** (photo en annexe)
- HYPER U de Hanches : **1.207 €** (don de 1.000 € Hyper U et 207 € vente de goodies)
- COURSE VIRTUELLE « LA CHARTRAINE » : **15.305 €**
- BOULANGERIE MARLENE (Vente de brioches) : **1.151.10 €**
- NUSKIN (Vente de rouges à lèvres) : **80 €**
- ERA IMMOBILIER : en attente
- INSTITUT « ESCALE BEAUTE » Chartres (vente de bracelets) : en attente
- VITALEMERGENCE BONNEVAL vente de masques : **151.92 €**
- VENTE DE MASQUES BENEVOLES : **55 €**
- COURSE VIRTUELLE BUREAU NATIONAL « PLUS VITE QUE LE CANCER » : **270 €**

Plusieurs associations ainsi que des Particuliers se sont investis pour la confection de coussins-cœurs, sacs à redons ainsi que des bonnets. Toutes ces confections ont été remises dans les services d'oncologie des Etablissements Hospitaliers de Chartres, Dreux, Mainvilliers et Châteaudun. A savoir :

COUSSINS CŒUR

- association l'atelier de Filouche
- Mme Ramolet

SACS REDONS

l'atelier de la licorne

BONNETS

- Mme et Mr CARLIER

- Mme RAMOLET

PROCHAINES MANIFESTATIONS 2021

➤ COLON TOUR Halle du Marché de Mainvilliers le 9/03/2021

l'association de Mainvilliers « reconstruire ensemble » organisera cette manifestation avec l'Hôpital Privé d'Eure et Loir. Lors de notre Conseil d'administration du 17 décembre 2019 décision avait été prise par les Membres du CA d'allouer la somme de 200 € à l'association.

▲ Cette décision est invalidée par les Membres présents

➤ GALA DE DANSE à LEVES LE 20/03/2021

Mme Vougie organisera cette manifestation

➤ DES AILES CONTRE LE CANCER au Printemps

Mr Cleofor, Président du Comité Aéronautique de Chartres, souhaite organiser une manifestation « baptême de l'air » au printemps prochain au profit de notre Comité. Une rencontre devrait avoir lieu début 2021

➤ CONCERT « OCTOBRE ROSE » LE COUDRAY le 8/10/2021

Mme Christine Vougie et Mme Véronique Chapet organiseront ce concert dans la salle Gérard Philipe du Coudray, accord de Mr Soulet Maire

ARTICLES PRESSE (en annexe)

- le 3/10/2020 un article est paru dans l'Echo Républicain
- un article est paru dans « votre ville » d'octobre

8 COMPTE-RENDU DES SECOURS OCTROYES AU 30/11/2020 (en annexe)

25 dossiers reçus dont :

23 dossiers acceptés pour un total de **7.001 €**

- 12 difficultés financières
- 4 aides alimentaires
- 2 prothèses capillaires
- 2 aides ménagères
- 1 facture EDF
- 1 facture de loyer
- 1 abonnement gym adaptée

2 dossiers refusés, en raison de :

- 1 aménagement de salle de bains
- 1 voyage au Maroc

9 QUESTIONS DIVERSES

LES « ATELIERS » DU COMITE

→ EPGV – GYM APRES CANCER

- Mme Eschmann a signé les conventions 2021 dont le détail est ci-après. A noter l'augmentation du cours de 15 %, il passe de 43 € à 50 €, en raison notamment du désengagement financier de l'ARS d'Eure et Loir

lieu	Nombre de cours	coût unitaire	TOTAL
LUISANT	54	50,00 €	2 700,00 €
VOVES	90	50,00 €	4 500,00 €
DREUX	90	50,00 €	4 500,00 €

▲ Les Membres VALIDENT ce budget 2021 de 11.700 € pour la GYM APRES CANCER

- Lors du dernier CA en date du 29/09/2020, l'EPGV nous a fait savoir que la cotisation à l'année passait à 85 € au lieu de 30 €. Une malade s'est présentée au Comité pour demander que le Comité finance la différence, soit 55 €, Mme La Présidente a accepté de faire un chèque avec justificatif d'EPGV.

▲ Les Membres donnent leur accord sur cette décision et acceptent à l'avenir de régler la différence

→ GRUPE DE CONVIVIALITE CHARTRES et DREUX et DANSE

En raison du 2^{ème} confinement et de l'arrêt momentanément des groupes de convivialité, Mme Eschmann a abonné notre Comité à la plate-forme « ZOOM » pour un montant de 167.88 € annuel.

Afin de ne pas rompre le lien, les Personnes des groupes bénéficient depuis début octobre, une fois par semaine, de séances animées par Mr Paris (yoga), Mme Parmentier (Sophrologue) et Mme Pivoly (Do-In) via visio-conférence et Mme Valenti (danse)

Une webcam a été achetée pour un montant de 26.34 € et installée sur l'ordinateur de Véronique Couppey

SOCIO-ESTHETIQUE AERAO

Le Comité a reçu un courrier de Mme Céline COCRELLE (Socio-Esthéticienne au service d'oncologie de l'Hôpital du Coudray) annonçant sa démission au 31 janvier 2021 de l'association AERAO. à savoir : « le 13 octobre Madame Monsieur je vous annonce par cette lettre mon départ de l'association AERAO. Ma lettre de démission sera déposée le 1^{er} décembre pour un départ au 31 janvier 2020 Cordialement »

Véronique a envoyé plusieurs mails à Mme Mangold (Présidente de AERAO) afin de savoir si l'association existerait toujours, et si les soins socio-esthétiques continueront d'être prodigués... Sans réponse de sa part. De fait Mme Cocrelle a quitté son poste au 31 octobre 2020.

Mme Fouju a été informée de cette intention et a envoyé au Comité (en lien avec Mme Perrine Megret, la nouvelle cadre d'oncologie) un projet avec une autre socio-esthéticienne Mme Dombarthoumieu via l'association PROGRES.

Elle interviendrait les mardi après-midi et vendredi matin

Soit 8 heures / semaine à 30 € l'heure

soit 240 €/semaine

960 €/mois soit un total pour l'année de 11.520 €

▲ Les Membres DECIDENT du financement de 11.520 € pour une socio-esthéticienne à l'Hôpital du Coudray (Progrès) en remplacement de AERAO précédemment

CLIN HOPITAL PRIVE E&L

A la demande de l'Hôpital Privé d'Eure et Loir, Mme Christine Vouquier a accepté de remplacer Mr Hano en tant que Représentant des Usagers en CDU (CLIN)

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS DE MALADES 2020

Notre Comité a subventionné 3 associations de malades en 2020 :

- 1.000 € LOURDES CANCER ESPERANCE
- 1.000 € ILCO 28 – STOMISES
- 1.000 € JALMALV

QUETE DECES du 1^{er} janvier au 30/11/2020

Le comité a reçu 29 quêtes décès pour un montant de **17.422,12 €**

PROGRAMME MARKETING 2021

Mme Claude Eshmann a validé le programme « marketing 2021 » (ci-après).

Cela représente un montant prévisionnel de **12.051.71 €** comprenant uniquement le programme « FIDELISATION » pas de « PROSPECTION »

FIDELISATION	envois BN	Coût estimé
JANVIER	1.776	870.24 €
FEVRIER	2.893	1.186.13 €
MARS	2.353	1.247.09 €
AVRIL	2.038	815.20 €
MAI	2.739	1.205.16 €
JUIN	2.244	920.04 €
JUILLET	1.653	661.20 €
SEPTEMBRE	2.470	988.00 €
OCTOBRE	2.759	1.324.32 €
NOVEMBRE	2.893	1.359.71 €
DECEMBRE	3.511	1.474.62 €
Total		12.051.71 €

FACTURES ORANGE et LA FIBRE

Mr Patrick Dall'Olmo qui s'occupe du site web, de la page facebook et de l'informatique s'est aperçu que notre Comité recevait 2 factures « orange » l'une pour la téléphonie, l'autre pour internet soit un total mensuel de 170 €. Il a proposé à Mme Eschmann de n'avoir plus qu'un seul forfait « fibre » regroupant le téléphone et internet à 52 € par mois. soit une économie de près de 118 € mensuelle. La fibre sera installée le 15 décembre prochain, le Propriétaire nous ayant donné son accord.

GUICHET 41 (INFORMATION CONFIDENTIELLE)

Mr Lehot prend la parole :

Je vous communique certaines infos concernant le guichet 41, le contrat étant estampillé « confidentiel »

Partant du constat de la complexité du système actuel relatif à la prise en charge des plaintes, réclamations et demandes de médiation en santé, peu lisible pour l'usager, l'objectif principal de cette expérimentation est d'évaluer la faisabilité, l'effectivité et la pertinence sur un territoire de démocratie sanitaire d'un guichet, identifié par les usagers, ayant la faculté de les accompagner dans leurs démarches et de défendre les droits des patients de façon transversale sur l'ensemble du parcours de santé.

La « Ligue contre le cancer » a été retenue pour succéder à France Assos Santé pour être bénéficiaire de la contribution financière de l'ARS Centre-Val de Loire pour l'année 2021 aux dépenses de fonctionnement du guichet afférentes à cette année.

Il faut savoir que le projet devait s'arrêter fin 2020 mais compte tenu du problème sanitaire, l'ARS centre Val de Loire a demandé à la Ligue CD41 de reprendre à la place de France Assos Santé. Un bilan sera effectué fin 2021. 3 Départements sont actuellement en test.

Ce test soit se faire sur l'ensemble du département du Loir et Cher.

Le contrat prendra effet à compter du 1 janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 sans que la Ligue contre le cancer ne supporte aucun frais ou dépense d'aucune sorte en conséquence de ce terme contractuel l'organisation et le fonctionnement du Guichet d'Accueil et d'Accompagnement des Réclamations en Santé et, notamment :

- La gestion des ressources humaines : Le recrutement d'un(e) chef(fe) de projet(CDD), sous réserve de l'accord préalable de l'ARS et la reprise de l'assistante administrative (CDD), leur encadrement exclusif et répondra à l'ensemble des obligations de l'employeur envers son salarié. (Formation, aménagement des horaires de travail, respect du code et du contrat de travail...),
- L'organisation pratique et horaire du guichet,
- L'ingénierie, la réalisation et le suivi de la formation et l'accompagnement des membres salariés et bénévoles du Guichet d'Accueil et d'Accompagnement des Réclamations en Santé à la réception et à la prise en charge des demandes des usagers,
- L'organisation de la communication sur le dispositif auprès des usagers et des partenaires du territoire en articulation avec son service communication,
- La promotion du dispositif auprès des professionnels (établissements sanitaires et médico-sociaux, libéraux) et auprès des associations d'usagers,

Voici pour information (confidentielle , contrat en cours de signature) les principales explications de ce contrat

AUGMENTATION DES SALARIEES au 1^{er}/01/2021

▲ **Les Membres ont voté une augmentation de 30 € pour Mme Morais et 50 € pour Mme Couppey**

13^{ème} MOIS

▲ **Les Membres accordent un 13^{ème} mois à Mme Morais, Mme Vigier et Mme Couppey**

PROCHAINES DATES DES CONSEILS d'ADMINISTRATION et AG pour 2021

Mardi 23 MARS 2021 à 10 h – CONSEIL d'ADMINISTRATION

Mardi 20 AVRIL 2021 à 10 h – CONSEIL d'ADMINISTRATION et 14 h 30 ASSEMBLEE GENERALE

Mardi 28 SEPTEMBRE 2021 à 10 h – CONSEIL d'ADMINISTRATION

Mardi 14 DECEMBRE 2021 à 10 h – CONSEIL d'ADMINISTRATION

Madame la Présidente souhaite de joyeuses Fêtes de fin d'année aux Membres et Bénévoles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures



Mme Claude ESCHMANN,

Président du Comité

